

## Les inégalités femmes / hommes se réduisent sur le marché du travail

En Nouvelle-Aquitaine en 2013, l'insertion des femmes sur le marché du travail et leurs conditions d'emploi restent moins favorables que celles des hommes. Les inégalités entre les femmes et les hommes de 25 à 54 ans subsistent, même si elles ont globalement diminué par rapport à 2008. En proportion, les femmes sont moins souvent sur le marché du travail que les hommes mais davantage confrontées au chômage. Lorsqu'elles travaillent, leurs emplois sont plus concentrés que ceux des hommes dans certains secteurs d'activité et certains métiers. Les femmes non diplômées ont moins souvent un emploi que leurs homologues masculins, et celles diplômées du supérieur occupent moins souvent un poste qualifié que les hommes. Les inégalités observées dans la région se déclinent dans chacun de ses départements, avec des intensités variables.

Michèle Charpentier, Insee

La Nouvelle-Aquitaine compte trois millions de femmes en 2013. Comme en France métropolitaine, les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population. En 2013, la région compte 2,2 millions d'habitants âgés de 25 à 54 ans : ils représentent 37 % de la population néo-aquitaine (de 34 % à 40 % des habitants selon les départements). Dans la région, cette tranche d'âge concentre trois quarts des actifs (dont 978 000 femmes), trois quarts des personnes ayant un emploi (dont 860 000 femmes) et deux tiers des chômeurs (dont 118 000 femmes) (*méthodologie*). Une analyse des écarts permet de caractériser les situations comparées des femmes et des hommes dans le monde du travail, écarts que les politiques publiques ont pour objectif de réduire.

### Les femmes moins souvent sur le marché du travail que les hommes mais davantage au chômage

En 2013, le taux d'activité des Néo-Aquitains âgés de 25 à 54 ans est de 89 % pour les femmes et de 94 % pour les hommes. Cet écart est moins

élevé qu'en France métropolitaine (*figure 1*), résultat d'un taux d'activité identique pour les hommes

en Nouvelle-Aquitaine et supérieur pour les femmes. Pour que le taux d'activité des femmes soit au même

### 1 Les inégalités sur le marché du travail se réduisent dans tous les départements

Écarts entre les taux d'activité, d'emploi et de chômage des femmes et des hommes en 2008 et 2013

	Écarts entre les femmes et les hommes (en points)					
	du taux d'activité		du taux d'emploi		du taux de chômage	
	2008	2013	2008	2013	2008	2013
Charente	-8,3	-6,5	-10,7	-7,9	3,6	2,4
Charente-Maritime	-7,8	-5,6	-9,9	-6,5	3,3	1,8
Corrèze	-5,9	-4,8	-7,8	-6,1	2,6	1,9
Creuse	-7,6	-5,2	-8,1	-4,7	1,2	0,0
Dordogne	-7,5	-5,1	-10,0	-6,9	3,6	2,6
Gironde	-7,7	-5,9	-9,4	-7,1	2,7	2,1
Landes	-8,4	-5,5	-11,9	-8,8	4,7	4,2
Lot-et-Garonne	-8,1	-6,9	-10,0	-8,2	3,0	2,5
Pyrénées-Atlantiques	-8,1	-6,4	-10,6	-7,9	3,5	2,3
Deux-Sèvres	-6,7	-5,4	-8,8	-5,7	2,9	0,9
Vienne	-7,1	-5,1	-8,2	-5,3	1,9	0,8
Haute-Vienne	-6,2	-4,6	-6,7	-4,2	1,2	0,1
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>-7,6</b>	<b>-5,7</b>	<b>-9,5</b>	<b>-6,9</b>	<b>3,0</b>	<b>2,0</b>
<b>France de province</b>	<b>-9,6</b>	<b>-7,5</b>	<b>-11,1</b>	<b>-8,2</b>	<b>2,8</b>	<b>1,8</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>-9,1</b>	<b>-7,2</b>	<b>-10,5</b>	<b>-7,9</b>	<b>2,5</b>	<b>1,7</b>

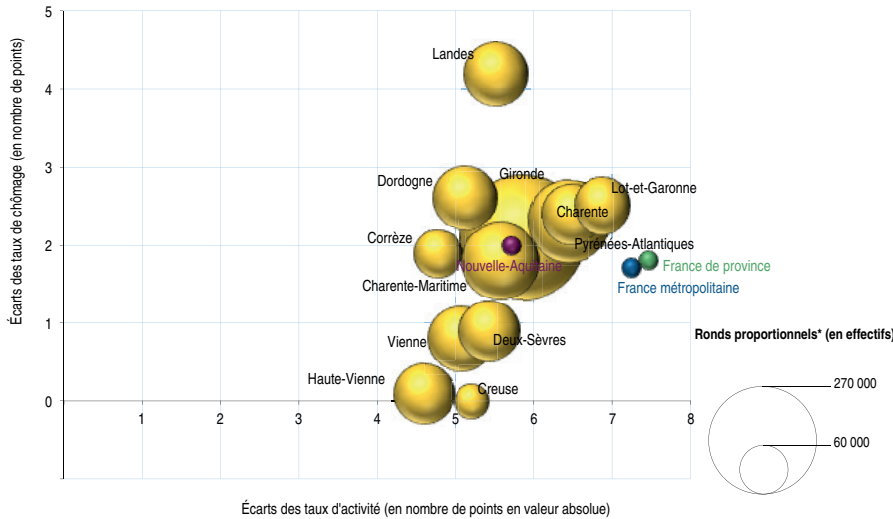
Lecture : En Charente, en 2008, le taux d'activité des femmes est inférieur à celui des hommes de 8,3 points et le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes de 3,6 points.

Champ : population âgée de 25 à 54 ans

Sources : Insee, RP2008 et RP2013, exploitations complémentaires

## 2 Des écarts de taux de chômage supérieurs au niveau national dans la moitié des départements

Écarts en valeur absolue entre les taux d'activité et de chômage des femmes et des hommes en 2013



\* Ronds proportionnels au nombre de femmes actives sauf pour la Nouvelle-Aquitaine, la France de province et la France métropolitaine

Note : pour les besoins de la représentation graphique, alors que le taux d'activité des femmes est inférieur à celui des hommes quel que soit le territoire observé, l'écart est utilisé, ici, en valeur absolue (l'écart négatif devient positif). Exemple : dans les Landes, le taux d'activité des femmes est inférieur à celui des hommes de plus de 5 points ; le taux de chômage des femmes y est supérieur à celui des hommes de plus de 4 points.

Champ : population âgée de 25 à 54 ans

Source : Insee, RP2013, exploitation complémentaire

niveau que celui des hommes, il faudrait 63 000 Néo-Aquitaines de plus sur le marché du travail. Toutefois, l'écart diminue : par rapport à 2008, les taux d'activité ont progressé dans tous les territoires, et davantage pour les femmes que pour les hommes.

Les inégalités les plus marquées se situent dans les départements des Pyrénées-Atlantiques, de la Charente et du Lot-et-Garonne, mais restent néanmoins plus limitées qu'au niveau national.

En Nouvelle-Aquitaine, au sein de la population active âgée de 25 à 54 ans, 12 % des femmes sont au chômage contre 10 % des hommes. Malgré un chômage moins élevé dans la région qu'en France métropolitaine, l'écart entre les taux de chômage des femmes et des hommes y est légèrement supérieur, au détriment des femmes. Néanmoins, entre 2008 et 2013, l'écart régional s'est réduit d'un point en raison d'une progression du chômage moindre pour les femmes que pour les hommes.

En 2013 comme en 2008, la différence la plus forte entre les taux de chômage féminin et masculin concerne les Landes, seul département à conjuguer un taux de chômage féminin plus élevé que celui de la région et un taux de chômage masculin plus faible (figure 2). À l'opposé, les inégalités ont disparu dans la Creuse et en Haute-Vienne : depuis 2008, le taux de chômage des femmes s'est moins détérioré que celui des hommes et le chômage touche maintenant autant les hommes que les femmes.

### Les femmes plus souvent en emploi mais toujours moins que les hommes

En 2013, en Nouvelle-Aquitaine, 78 % des femmes et 85 % des hommes de 25 à 54 ans ont un emploi. En cinq ans, cet écart entre les taux d'emploi des femmes et des hommes s'est réduit en raison d'une légère augmentation du taux d'emploi des premières et d'une diminution de celui des seconds (respectivement + 0,8 point et - 1,9 point). Les taux d'emploi sont un peu plus élevés en Nouvelle-Aquitaine qu'en France métropolitaine, surtout pour les femmes, et l'écart entre les femmes et les hommes y est donc plus faible (figure 3).

L'écart au niveau régional masque des disparités départementales allant du simple

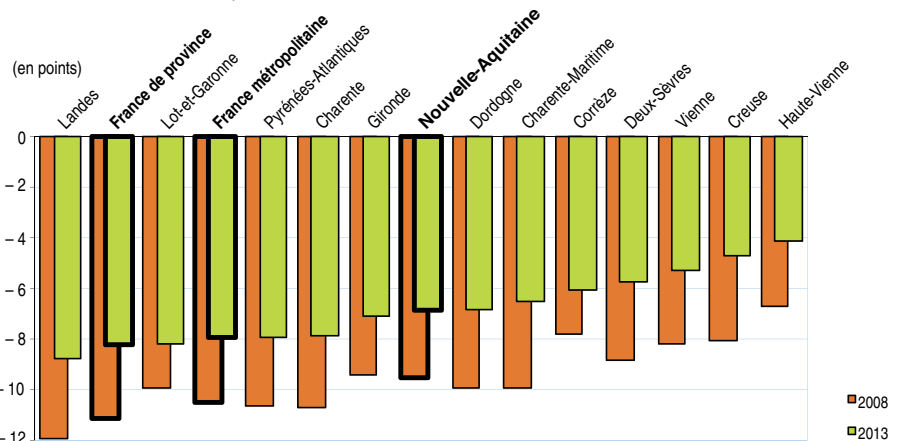
au double. Les plus faibles écarts s'observent pour la Haute-Vienne et la Creuse. Ces deux départements se distinguent par un taux d'emploi féminin supérieur à celui de la région, accompagné d'un taux d'emploi masculin plus bas. Les inégalités sont les plus fortes dans les Landes, le Lot-et-Garonne, la Charente et les Pyrénées-Atlantiques, avec au moins un point de plus que la moyenne régionale. Cependant, les situations sont différentes entre ces derniers départements. Dans les Landes, les femmes sont moins en emploi qu'au niveau régional alors que les hommes le sont davantage. En Lot-et-Garonne, les taux d'emploi des femmes et des hommes sont inférieurs aux taux régionaux. En Charente, le taux d'emploi des femmes est inférieur à celui observé en Nouvelle-Aquitaine alors que celui des hommes est du même ordre. En Pyrénées-Atlantiques, les taux d'emploi des femmes et des hommes sont tous deux supérieurs aux taux régionaux.

### Un marché du travail plus diversifié pour les hommes

Entre 25 et 54 ans, les emplois des femmes sont plus concentrés dans quelques secteurs d'activité que ceux des hommes. Près de 9 femmes ayant un emploi sur 10 travaillent soit dans le secteur de « l'administration publique, enseignement, santé et action sociale », soit dans celui de « commerce, transports et services divers » alors que c'est le cas de 6 hommes sur 10. « L'administration publique, enseignement, santé et action sociale » est un secteur où l'emploi est particulièrement féminin : 7 postes sur 10 y sont occupés par des femmes (figure 4). C'est le seul dans lequel les femmes sont proportionnellement plus présentes que les hommes. Les secteurs de la construction, de l'industrie et de l'agriculture sont très majoritairement masculins. L'agriculture est toutefois un peu plus

## 3 L'écart des taux d'emploi féminin et masculin s'amenuise

Écarts entre les taux d'emploi des femmes et des hommes en 2008 et 2013



Champ : population âgée de 25 à 54 ans

Sources : Insee, RP2008 et RP2013, exploitations complémentaires

féminisée dans la région qu'au niveau national, mais avec des disparités départementales marquées (22 % de femmes en Corrèze et 36 % en Gironde). Le secteur « commerce, transports et services divers » est le plus égalitaire, notamment en Charente et Charente-Maritime.

Tous âges confondus, les femmes travaillent plus souvent dans le secteur public que les hommes : en Nouvelle-Aquitaine comme en France métropolitaine, 3 femmes ayant un emploi sur 10 travaillent dans le public contre 2 hommes sur 10. Dans les départements de la région, les écarts entre la part des femmes occupant un emploi public et celle des hommes varient quasiment du simple au double entre les Pyrénées-Atlantiques (9 points) et les Deux-Sèvres (15 points) (figure 5). Il en résulte un emploi public toujours très majoritairement féminin : 8 salariés sur 10 sont des femmes dans la fonction publique hospitalière, 6 sur 10 dans la territoriale, et 1 sur 2 dans la fonction publique d'État.

Les métiers des femmes sont également moins variés que ceux des hommes : 12 familles professionnelles (FAP) sont nécessaires pour décrire la moitié des emplois des femmes en 2013, contre 18 pour les hommes. Cet écart est le plus grand dans la Vienne et le plus faible dans la Creuse et en Lot-et-Garonne. Malgré un écart identique, les métiers exercés sont plus variés en Lot-et-Garonne que dans la Creuse, pour les femmes comme pour les hommes. Pour les femmes, les métiers sont les moins diversifiés en Creuse, et les plus variés en Gironde. Parmi les 12 FAP les plus représentées chez les femmes en Nouvelle-Aquitaine,

#### 4 Moins d'un tiers des créations d'entreprises sont à l'initiative de femmes sauf en Creuse et en Corrèze

Part des femmes parmi les actifs occupés de chaque secteur et parmi les créateurs d'entreprises

	Part des emplois occupés par des femmes (en %)					Part des femmes parmi les créateurs d'entreprises (en %)
	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce, transports et services divers	Administration publique, enseignement, santé et action sociale	
Charente	29,1	28,0	11,0	48,6	69,9	27,3
Charente-Maritime	33,4	28,2	10,3	48,6	68,0	30,4
Corrèze	21,6	31,7	9,5	47,4	67,8	35,0
Creuse	23,7	24,1	8,2	48,2	69,7	38,2
Dordogne	33,1	32,1	9,9	48,4	68,6	28,5
Gironde	36,1	25,9	12,4	46,9	68,3	31,0
Landes	30,2	29,7	10,2	48,3	65,6	31,0
Lot-et-Garonne	33,8	27,7	9,8	47,8	68,8	28,5
Pyrénées-Atlantiques	29,2	26,8	9,9	48,0	68,1	32,5
Deux-Sèvres	27,2	30,5	11,5	48,2	71,4	27,9
Vienne	25,0	27,8	12,1	47,3	67,9	31,6
Haute-Vienne	29,4	27,3	11,3	46,2	68,4	29,6
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>31,2</b>	<b>28,1</b>	<b>10,9</b>	<b>47,6</b>	<b>68,3</b>	<b>31,1</b>
<b>France de province</b>	<b>28,7</b>	<b>28,3</b>	<b>10,9</b>	<b>46,6</b>	<b>68,7</b>	<b>n.d.</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>28,7</b>	<b>29,1</b>	<b>11,4</b>	<b>46,3</b>	<b>68,6</b>	<b>28,0</b>

n.d. : non disponible

Champ : population active occupée âgée de 25 à 54 ans, créateurs d'entreprises tous âges confondus

Sources : Insee, RP2013, exploitation complémentaire - Sine 2014

7 sont communes à tous les départements (secrétaires, employées administratives de la fonction publique, enseignantes...). D'autres familles professionnelles se distinguent plus spécifiquement dans certains départements : par exemple, les métiers agricoles dans la Creuse où l'agriculture a un poids plus élevé qu'ailleurs, ou, dans les Deux-Sèvres, les métiers de la banque et des assurances particulièrement présents autour de Niort. Entre 25 et 54 ans, les femmes occupent plus souvent des emplois salariés que les hommes : 9 % d'entre elles sont non salariées

contre 18 % des hommes. Le statut de non salarié est plus répandu dans la région qu'en France métropolitaine, et de façon plus marquée pour les hommes. L'écart est donc plus grand dans la région. Certains secteurs d'activité générant une part plus importante d'emplois non salariés que d'autres, comme l'agriculture, la construction ou le médico-social, sont plus particulièrement représentés en Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, l'écart le plus élevé entre les parts de femmes et d'hommes non salariés est mesuré dans la Creuse,

#### 5 Moins de diversité et de qualification pour les emplois des femmes

Écarts entre les femmes et les hommes pour certains aspects de l'emploi

Écarts entre les femmes et les hommes (en points)

	du taux d'emploi des non-diplômé(e)s	du taux d'emploi des diplômé(e)s du supérieur	de la part de diplômé(e)s du supérieur occupant des emplois d'employé ou d'ouvrier	de la part de cadres ou professions intellectuelles supérieures parmi les actif(ve)s occupé(e)s	de la part des emplois du public parmi les actif(ve)s occupé(e)s salarié(e)s	de la part des non-salarié(e)s parmi les actif(ve)s occupé(e)s	du nombre de FAP regroupant 50 % des actif(ve)s occupé(e)s
Charente	-13,1	-3,5	9,5	-3,1	10,7	-8,6	-5
Charente-Maritime	-11,5	-3,1	10,4	-3,2	10,7	-9,9	-7
Corrèze	-10,7	-3,6	8,8	-2,9	12,0	-9,2	-6
Creuse	-10,3	-2,0	7,3	-0,4	13,5	-15,0	-4
Dordogne	-12,6	-2,7	9,5	-1,5	12,6	-11,5	-5
Gironde	-15,2	-4,2	9,5	-5,9	10,2	-7,0	-5
Landes	-15,7	-4,1	9,4	-2,2	12,4	-8,0	-5
Lot-et-Garonne	-17,1	-3,0	7,5	-2,1	11,5	-9,4	-4
Pyrénées-Atlantiques	-14,5	-5,4	9,4	-4,2	8,7	-7,9	-7
Deux-Sèvres	-11,1	-2,4	12,1	-3,0	14,8	-9,8	-6
Vienne	-10,2	-2,5	10,5	-4,2	12,3	-7,4	-8
Haute-Vienne	-11,4	-1,2	7,6	-2,6	13,3	-7,4	-7
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>-13,5</b>	<b>-3,6</b>	<b>9,6</b>	<b>-3,7</b>	<b>11,3</b>	<b>-8,5</b>	<b>-6</b>
<b>France de province</b>	<b>-15,5</b>	<b>-4,2</b>	<b>9,2</b>	<b>-4,6</b>	<b>12,0</b>	<b>-6,9</b>	<b>-8</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>-15,0</b>	<b>-4,4</b>	<b>8,3</b>	<b>-4,9</b>	<b>11,6</b>	<b>-6,5</b>	<b>-7</b>

Lecture : en Nouvelle-Aquitaine, pour décrire 50 % des emplois des femmes en 2013, il faut 6 familles professionnelles (FAP) de moins que pour décrire 50 % des emplois des hommes.

Champ : population de 25 à 54 ans sauf pour la part des emplois publics (population de 15 ans ou plus)

Sources : Insee, RP2013, exploitation complémentaire - Siasp 2014

département où plus d'un homme sur quatre est non salarié, l'agriculture étant un secteur à forte dominante masculine.

### Moins d'emplois qualifiés pour les femmes

Dans une région où la part de cadres et professions intellectuelles supérieures est inférieure à celle de la France métropolitaine (13 % contre 18 %), les Néo-Aquitaines ayant un emploi occupent moins souvent ce type de poste que leurs homologues masculins (respectivement 11 % et 15 %). Pourtant, elles sont plus souvent diplômées du supérieur qu'eux. Les inégalités les plus marquées entre la proportion de femmes et d'hommes cadres ou professions intellectuelles supérieures se situent en Gironde, dans les Pyrénées-Atlantiques et la Vienne. Dans tous les autres départements, l'écart est inférieur à celui observé dans la région, notamment en Creuse où il est presque nul. Cet écart est toutefois moins marqué en début de carrière : 1 point d'écart entre 25 et 34 ans, 4 points d'écart entre 35 et 44 ans et 5 points d'écart entre 45 et 54 ans. En effet, l'accès aux postes hautement qualifiés est notamment facilité par la détention d'un diplôme du supérieur pour les plus jeunes actifs, et par d'autres facteurs comme l'expérience ou un parcours professionnel ininterrompu pour les générations plus âgées. En Nouvelle-Aquitaine,

parmi les personnes de 25 à 54 ans ayant un diplôme du supérieur, les hommes ont plus souvent un emploi que les femmes, de façon toutefois un peu moins marquée qu'en France métropolitaine. Cette inégalité des taux d'emploi régionaux des femmes et des hommes hauts diplômés est moins forte pour les plus jeunes générations : de 2 points entre celles et ceux de 25 à 34 ans à 4 points pour celles et ceux de 45 à 54 ans. Les situations départementales sont diverses : l'écart global est le moins marqué en Haute-Vienne et le plus important en Pyrénées-Atlantiques. Dans ce dernier département, le taux d'emploi des hauts diplômés est légèrement supérieur pour les hommes à celui observé au niveau régional alors qu'il est inférieur pour les femmes.

Par ailleurs, en Nouvelle-Aquitaine, 27 % des femmes et 17 % des hommes titulaires d'un diplôme du supérieur occupent des postes d'employé ou d'ouvrier. Cette différence est un peu plus marquée qu'en France métropolitaine. Elle est plus importante dans les Deux-Sèvres. Elle l'est moins dans la Creuse, département ayant, avec la Dordogne, la plus faible part de hauts diplômés.

Pour les non-diplômés de 25 à 54 ans, non seulement les taux d'emploi des femmes (58 %) et des hommes (72 %) sont bien plus faibles que ceux des diplômés du supérieur mais les inégalités de taux

d'emploi sont aussi bien plus marquées en défaveur des femmes. En matière d'écart de taux d'emploi des non-diplômés, les situations les plus défavorables aux femmes se situent en Lot-et-Garonne, dans les Landes et en Gironde. ■

### Égalité professionnelle des femmes et des hommes : une priorité des politiques publiques

Inscrite dans la loi, l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas atteinte dans les faits. En matière d'égalité professionnelle, l'action publique s'appuie sur le premier Plan interministériel en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (PIEP) 2016-2020. Pour lutter contre les inégalités structurelles qui perdurent, notamment en matière d'emploi, ce plan se définit autour de trois objectifs :

- lutter contre les stéréotypes sexistes et encourager la mixité professionnelle ;
- accompagner le dialogue social et la mise en œuvre de la loi pour assurer l'égalité professionnelle ;
- garantir les droits des femmes et promouvoir leur accès aux responsabilités professionnelles.

Disposer de mesures précises des inégalités existantes entre les femmes et les hommes est fondamental pour la définition, la conduite et l'évaluation des politiques publiques menées sur les territoires.

### Sources

Les données sur les salariés de la fonction publique sont issues du **Système d'information sur les agents des services publics (Siasp)**. Elles concernent les effectifs 2014, sans distinction d'âge.

Les données sur les créations d'entreprises sont fournies par le **Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine)**. Elles concernent les entreprises (hors auto-entrepreneurs et activités agricoles) créées ou reprises au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Les autres données sont issues de l'exploitation complémentaire, au lieu de résidence, des **recensements de la population (RP)** de 2008 et 2013.

### Méthodologie

L'étude porte principalement sur les personnes âgées de 25 à 54 ans. Pour les données issues de Siasp et de Sine, le champ d'étude a été étendu à l'ensemble des agents des services publics pour la première source, à l'ensemble des créateurs d'entreprises pour la seconde.

Divers indicateurs sont calculés systématiquement pour les femmes et pour les hommes : taux d'activité, de chômage, parts de cadres ou professions intellectuelles supérieures, de créateurs d'entreprises... Les inégalités femmes-hommes sont mesurées par différence entre la valeur d'un indicateur pour les femmes et sa valeur pour les hommes. Ainsi, un écart négatif est le résultat d'un indicateur moins élevé pour les femmes que pour les hommes.

Les écarts entre les femmes et les hommes sont généralement calculés pour l'année 2013, et parfois pour 2008. Il faut distinguer l'évolution des écarts et l'évolution des taux ayant servi à calculer les écarts : par exemple, les écarts entre les taux de chômage des femmes et ceux des hommes se sont réduits entre 2008 et 2013 alors que les taux se sont dégradés pour les unes et les autres mais dans des proportions différentes. Les informations concernant le chômage sont issues des données du recensement de la population ; elles sont déclaratives et fournissent une mesure du chômage qui peut être différente de celles d'autres sources (Enquête emploi, Pôle emploi ou Dares).

### Pour en savoir plus

- Beaudemoulin C., Geindre C., « De l'école à la vie active : les chemins de la parité en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 12, mars 2016
- « Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes – Chiffres-clés – Édition 2016 », Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes
- Decorme H., Kolpak M.-J., Raffin C., « La Nouvelle-Aquitaine à grands traits », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 36, novembre 2016
- « Femmes et hommes - L'égalité en question » *Insee Références* – Édition 2017

Insee Nouvelle-Aquitaine  
5, rue Sainte-Catherine  
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :  
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :  
Jean Sebban

Mise en page :  
Agence Elixir, Besançon  
ISSN : 2492-6876  
© Insee 2017

